



Club volleyball Drakkar enr.
École secondaire de l'Érablière
5211 principale, St-Félix-de-Valois, Qc
J0K 2M0



Conseil d'administration

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Club volleyball Drakkar
du 6 octobre 2016 à 18 h à St-Félix-de-Valois à la bibliothèque
de l'école secondaire de l'Érablière.

1. Mot de bienvenue

Le président du Club souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil d'administration pour l'année 2015-2016.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par *M. Éric Adam* et appuyé par *Mme Caroline C. Beauchesne* d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Bilan financier 2015-2016

M. Martin Brunelle présente le bilan financier. Il est proposé par *M. Éric Adam* et appuyé par *Mme Sandra Morneau* d'adopter le bilan financier tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

4. Année 2016-2017

4.1. Présentation des équipes

M. Martin Brunelle présente les équipes pour la saison 2016-2017. Il y aura deux équipes benjamines féminines et une équipe cadette féminine. En ce qui a trait aux équipes masculines, il y aura deux équipes benjamines masculines, une équipe masculine 14 ans et moins civil, une équipe 16 ans et moins civil ainsi qu'une équipe juvénile. Afin d'assurer les équipes masculines, certains athlètes joueront dans plus d'une équipe.

4.2. Présentation des entraîneurs

M. Martin Brunelle présente les personnes qui, comme lui, agiront à titre d'entraîneurs cette année. Il s'agit de Marie-Pier Boisvert, Ariane Bollella, Mélissa Ouimet, Éric Adam, Alexandre Robitaille et Alexandre Mailhot.

5. Modifications aux règlements du Club

M. Daniel Ricard explique que la charte a été révisée en ce qui a trait au campagne de financement afin de s'harmoniser à la politique financière adoptée par le c.a. au printemps dernier. Il est mentionné l'importance de la participation des athlètes lors des activités de financement du Club. Il est essentiel que l'athlète ou un membre de sa famille soit présent. Dans le cas contraire, ce dernier ne profiterait pas de la péréquation lors du partage du montant de financement entre les équipes et devrait payer des frais de 25 \$ de pénalité.

Le conseil d'administration propose d'apporter ces modifications à la charte et règlements du club Drakkar. Après discussion, il est proposé par *M. Daniel Ricard* et appuyé par *Mme Sylvie Castagnier* d'adopter les modifications à la charte tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. Élections du conseil d'administration

Suite à une période de mise en candidature présidé par M. Jean-François Coutu, quatre personnes sont élues afin de constituer les membres parents au conseil d'administration. Il s'agit de M. Daniel Ricard, Mme Stéphanie Morin, Mme Catherine Asselin et Mme Marie-Josée Arseneault.

7. Varia

Aucun point n'est présenté en varia.

8. Levée de l'assemblée à 19 h 00

Il est proposé par *M. Éric Adam* et appuyé par *Mme Sandra Morneau* de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Stéphanie Morin
Secrétaire de la rencontre